

« pourtraict, en esculpture, dudict feu sieur Moyron, qui a
 « esté posé dans l'esgallerie du premier estage d'en bas (où
 « l'on peut encore le voir aujourd'hui) de Nostre-Dame
 « de la Charité, et suivant le billet de M. Chappuis, l'ung
 « desdictz sieurs recteurs, ayant l'intendance des basti-
 « mens. De laquelle somme de 75 livres tournois ledict
 « confessant se contente et quicte, » (1) etc.

Vient ensuite un certificat autographe conçu en ces termes :

« Maistre Nicolas Poirel, maistre-tailleur de pierre, à
 « Lyon, a demeuré chez moy depuis environ deux années
 « qu'il a eu sa retraite, et l'ay employé aux ouvrages que
 « je l'ay jugé capable pour mon service, et luy ay procuré
 « les employs quy m'a esté possible pour le tirer de la mi-
 « sère où je l'ay veu. (2) Faict à Lyon, ce 28^e décembre
 « 1667. — N. Bidault. »

Dans l'inventaire et procès-verbal de vente des meubles et effets délaissés par François Rambaud, peintre lyonnais, décédé le 5 juillet 1675, je trouve les passages suivants :

(1) Bidault ne fut pas seul chargé de l'exécution du monument ; et, puisque j'y suis, je ne peux moins faire que de donner ici les noms de ses collaborateurs : Louis Lalliance reçut 5 livres, pour avoir gravé l'inscription mise sous le buste de Jacques Moyron ; — on paya à Jacques Mimerel, statuaire, la somme de 2,106 livres pour « le *vastz* » (c'est-à-dire: le vas ou mausolée) et épitaphe qu'il a fait pour l'honneur de la mémoire de M. Moyron, suivant le prix-faict qui en fust fait, le 6 février 1661 ; et icelluy *vastz* et épitaphe apposé à la muraille du fond de l'esglise (de la Charité), à costé de la grande porte.»

(2) Ce Poirel eut une fin tragique : assailli par des malfaiteurs, aux environs de Brignais, il mourut, le lendemain, de ses blessures, et en considération de cet événement, ses enfants furent reçus aux adoptifs de l'Aumône-Générale, ce qui nécessita, entre autres formalités, la déclaration qu'on vient de lire.